

2024

RAPPORT DE GESTION ANNUEL

31 décembre 2024

www.radissonmining.com



TABLE DES MATIÈRES

APERÇU DE RADISSON	5
SOMMAIRE DES RÉSULTATS FINANCIERS	5
SOMMAIRES DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024	5
LIQUIDITÉ ET SOURCES DE FINANCEMENT	6
DÉVELOPPEMENTS COURANTS	7
PROJET AURIFÈRE O'BRIEN	9
PORTFEUILLE MINIER	12
PROGRAMME D'EXPLORATION	12
PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE PROJET	13
INFORMATION ANNUELLE CHOISIE (IFRS)	14
FINANCEMENT PAR ACTION	14
BOURSE	15
DONNÉES SUR LES VALEURS MOBILIÈRES EN CIRCULATION	15
OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS	16
INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES	17
ÉVÈNEMENTS SUBSÉQUENTS	17
CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	18
INFORMATIONS ADDITIONNELLES POUR LES ÉMETTEURS ÉMERGENTS	18
MODE DE PRÉSENTATION ET CONFORMITÉ AUX NORMES IFRS	18
PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES	19
RISQUES ET INCERTITUDES LIÉS À L'EXPLORATION	20
RÈGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE ET AUTRES RÈGLEMENTATIONS	20
RISQUES LIÉS AU FINANCEMENT ET À LA MISE EN VALEUR	21
COURS DES RESSOURCES	21
RISQUES NON ASSURÉS	21
AUTRES EXIGENCES RELATIVES AU RAPPORT DE GESTION	22

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers annuels de la Société au 31 décembre 2024. Les états financiers de la Société ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Ce rapport de gestion daté du 29 avril 2025 a été préparé en conformité avec le Règlement 51-102A1 et approuvé par le conseil d'administration de la Société.

La devise utilisée pour la présentation est le dollar canadien (\$ CAN) et tous les montants présentés dans le rapport de gestion sont en dollars canadiens.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le rapport de gestion peut contenir des énoncés prospectifs et des informations prospectives au sens de la législation canadienne sur les valeurs mobilières applicable (collectivement, les "informations prospectives"), y compris, mais sans s'y limiter, des déclarations relatives à la performance financière ou opérationnelle future de la Société, aux projets miniers de la Société, aux prix futurs des matières premières, à l'Estimation des Ressources Minérales, à la réalisation des Estimations de Ressources Minérales, à l'échéance et à la capacité de Radisson à faire avancer ses propriétés, à préparer de futurs rapports techniques, aux activités d'exploration, aux coûts et à l'échéance de l'exploration future, aux conflits internationaux, à l'utilisation des fonds provenant des financements, aux besoins de capital supplémentaire, à la réglementation gouvernementale des opérations minières et des activités d'exploration minière, aux risques environnementaux, aux dépenses de réhabilitation, aux différends ou revendications de propriété, aux limitations de la couverture d'assurance, et aux transactions. Les informations prospectives sont souvent, mais pas toujours, identifiables par l'utilisation de mots et de phrases tels que "plans", "attend", "est attendu", "budget", "prévu", "estime", "prévisions", "entend", "anticipe", ou "croit" ou des variantes (y compris des variantes négatives) de ces mots et phrases, ou indiquent que certaines actions, événements ou résultats "peuvent", "pourraient", "auraient", "pourraient" ou "seront" pris, se produire ou être réalisés.

Les informations prospectives reflètent les estimations et les hypothèses de la Société basées sur les informations disponibles au moment où ces déclarations ont été faites. Les résultats ou événements réels peuvent différer de ceux estimés dans les informations prospectives. Toutes les informations prospectives de la Société sont qualifiées par les hypothèses qui sont énoncées ou inhérentes à ces informations prospectives, y compris les hypothèses énumérées ci-dessous, les risques décrits dans la section intitulée "Risques et Incertitudes liés à l'Exploration" dans ce rapport de gestion, les états financiers de la Société, et autres divulgations publiques de la Société, toutes disponibles sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca) sous le profil d'émetteur de Radisson.

Bien que la Société estime que les hypothèses sous-jacentes aux informations prospectives contenues dans ce rapport de gestion sont raisonnables, cette liste n'est pas exhaustive des facteurs pouvant affecter les informations prospectives. Les principales hypothèses faites en lien avec les informations prospectives incluent les suivantes : la signification des résultats de forage et des activités d'exploration en cours ; les croyances de la direction sur l'expansion des ressources ; la prévisibilité de la modélisation géologique ; l'exactitude des dossiers de la Société concernant ses intérêts miniers ; le climat économique mondial ; les prix des matières premières ; l'inflation ; les risques environnementaux ; le changement climatique ; les menaces de cybersécurité ; les actions communautaires et non gouvernementales ; l'obtention en temps voulu des permis nécessaires pour permettre à la Société de poursuivre selon l'échéancier de ses

programmes de forage prévus ; la disponibilité du personnel qualifié et des entrepreneurs à mesure que les opérations de la Société continuent de croître ; la pertinence des hypothèses, estimations et projections ; l'impact du conflit international, ou son aggravation, sur les marchés en général, et sur les affaires et les perspectives de la Société ; et la capacité de la Société à continuer à lever le capital nécessaire pour financer ses opérations et réaliser ses Estimations de Ressources Minérales.

Les informations prospectives impliquent des risques connus et inconnus, des événements futurs, des conditions, des incertitudes, et d'autres facteurs qui pourraient entraîner des résultats, performances ou réalisations réels sensiblement différents de tout résultat, performance ou réalisation future exprimée ou sous-entendue par les informations prospectives. Ces facteurs incluent, entre autres, les incertitudes générales liées aux affaires, à l'économie, à la concurrence, à la politique et aux aspects sociaux ; les crises de santé publique ; les résultats réels des activités d'exploration en cours ; les erreurs de modélisation géologique ; les conclusions des évaluations économiques ; les changements dans les paramètres du projet à mesure que les plans sont affinés ; les prix futurs des matières premières ; les accidents, les conflits de travail et autres risques de l'industrie minière ; l'instabilité politique ; et les retards dans l'obtention des approbations gouvernementales ou du financement.

Bien que la Société ait tenté d'identifier les facteurs importants qui pourraient entraîner des actions, événements ou résultats réels sensiblement différents de ceux décrits dans les informations prospectives, il peut exister d'autres facteurs qui provoquent des différences par rapport à ceux anticipés, estimés ou prévus. Les informations prospectives contenues dans ce document sont fournies à la date du présent rapport de gestion et la Société décline toute obligation de mettre à jour ces informations prospectives, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou de résultats, sauf si cela est exigé par les lois sur les valeurs mobilières applicables. Il n'y a aucune garantie que les informations prospectives se révéleront exactes, les résultats réels et les événements futurs pouvant différer considérablement de ceux anticipés dans ces déclarations. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas accorder une confiance excessive aux informations prospectives.

PERSONNES QUALIFIÉES ET NOTE CONCERNANT LES RESSOURCES MINÉRALES

La divulgation de nature scientifique ou technique dans ce rapport de gestion a été préparée sous la supervision de M. Richard Nieminen, géo., (QC), consultant géologique pour Radisson et Personne Qualifiée au sens du Règlement NI 43-101. M. Nieminen est indépendant de Radisson et du Projet Aurifère O'Brien. La mise à jour de l'Estimation des Ressources Minérales du Projet aurifère O'Brien annoncée le 2 mars 2023 (l'« ERM ») a été préparée par M. Luke Evans, M.Sc., P.Eng., ing., de SLR Consulting (Canada) Ltd., qui est la « personne qualifiée » ayant révisé et pris la responsabilité de l'ERM. M. Evans est considéré comme « indépendant » de Radisson et du Projet aurifère O'Brien au sens du Règlement 43-101.

APERÇU DE RADISSON

Radisson est une Société d'exploration aurifère concentrée sur son projet O'Brien détenu à 100% (« O'Brien » ou le « Projet »), situé dans le camp minier Bousquet-Cadillac le long de la Faille Larder-Lake-Cadillac (« LLCB »), mondialement reconnue, en Abitibi, Québec. Le camp minier Bousquet-Cadillac a produit plus de 25 000 000 d'onces d'or au cours des 100 dernières années. Le projet abrite l'ancienne mine O'Brien, considérée comme le plus important producteur d'or à hautes teneurs du Québec durant sa production. Le Projet dispose de Ressources Minérales Indiquées estimées à 0,50 Moz (1,52 Mt à 10,26 g/t Au), avec des Ressources Minérales Présumées supplémentaires de 0,45 Moz (1,60 Mt à 8,66 g/t Au). Veuillez consulter le rapport technique NI 43-101 « *Technical Report on the O'Brien Project, Northwestern Québec, Canada* » daté du 2 mars 2023, le Formulaire d'Information Annuel de Radisson pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, et d'autres documents déposés auprès des autorités canadiennes de régulation des valeurs mobilières disponibles sur www.sedarplus.ca pour plus de détails et d'assomptions concernant le Projet Aurifère O'Brien.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS FINANCIERS

Les résultats d'exploitation pour chacun des trimestres des deux derniers exercices financiers sont présentés dans le tableau suivant. La direction de la Société est d'avis que l'information reliée à ces trimestres a été préparée de la même façon que les états financiers audités de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

TRIMESTRE	2024 Décembre	2024 Septembre	2024 Juin	2024 Mars	2023 Décembre	2023 Septembre	2023 Juin	2023 Mars
États du résultat global (\$)								
Revenus	67 081	102 651	109 462	84 464	50 255	38 222	24 915	34 348
Résultat net et résultat global total (perte)	(1 463 440)	(173 305)	(155 035)	(378 167)	(154 278)	(163 326)	(360 425)	(157 293)
Résultat net (perte) de base et diluée par action	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,00)
États de la situation financière (\$)								
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 398 031	4 583 576	5 630 539	7 408 140	8 678 619	3 308 233	4 070 224	2 487 562
Total du passif et des capitaux propres	63 218 228	56 455 198	56 200 154	56 520 030	56 854 538	51 159 663	51 309 662	49 109 203
Exploration minière (\$)								
Frais d'exploration et d'évaluation	2 601 973	1 597 265	1 384 392	1 116 602	1 118 254	604 369	580 836	452 120

SOMMAIRE DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

En raison de son secteur d'activités, la Société ne génère pas de revenus réguliers et doit compter sur l'émission d'actions ou sur les revenus d'intérêt générés par ses placements pour assumer ses dépenses courantes.

Les résultats pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 se soldent par une perte nette de 2 169 947 \$ ou (0,007) \$ par action, comparativement à une perte nette de 835 308 \$ ou 0,003 \$ par action pour l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, la Société a réalisé 363 658 \$ en revenus d'intérêts comparativement à un revenu de 147 740 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Les dépenses en salaires et charge au titre des avantages du personnel sont de 558 225 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 alors qu'ils étaient de 355 478 \$ pour la même période en 2023. L'augmentation s'explique par une hausse du nombre d'employés.

Les dépenses d'experts et sous-traitants pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 sont de 401 128 \$ alors qu'elles étaient de 284 126 \$. Au cours de la période close le 30 septembre 2024, la Société a engagé un paiement unique d'indemnité de départ de 137 500 \$ (0 \$, au 30 septembre 2023). Ce paiement non récurrent de 137 500 \$ fait suite à la résiliation d'un accord signé entre la Société et un cadre exécutif entrant au cours de la période close le 30 juin 2024.

Les dépenses en honoraires professionnels pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 sont de 145 495 \$ alors qu'elles étaient de 62 490 \$ pour la même période en 2023. L'augmentation s'explique principalement par les frais de recrutement, les frais liés à la résiliation d'un accord et une augmentation des honoraires liés aux frais d'audit annuel.

Pour la période de douze mois terminée le 31 décembre 2024, la Société a encouru des dépenses de relations aux investisseurs et communication aux actionnaires de 248 538 \$ comparativement à des dépenses de 178 526 \$ pour la même période en 2023. L'augmentation s'explique par une accélération des activités de relation avec les investisseurs au cours de la seconde moitié de l'année 2024.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, la variation de la juste valeur des placements fût défavorable de 360 000 \$ comparativement à une variation défavorable non-réalisée de 120 000 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Cette variation de la juste valeur des placements n'a aucun effet sur la trésorerie.

LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, la Société a réalisé 6 700 232 \$ en travaux d'exploration et de mise en valeur alors que 2 755 579 \$ en travaux de même nature ont été réalisés au cours de l'exercice clos en 2023. Cette augmentation s'explique par l'accélération des activités de forage et d'exploration au projet aurifère O'Brien en 2024.

Les frais d'administration totaux s'élèvent à 2 140 852 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 et à 1 553 616 \$. Les principaux éléments à l'origine des variations ont été mentionnés précédemment.

Au 31 décembre 2024, la Société détient une trésorerie et des certificats de placement garantis et au montant de 8 398 031 \$ alors qu'au 31 décembre 2023, ceux-ci représentaient 8 678 619 \$.

Au 31 décembre 2024, un montant de 387 461 \$ représente les taxes gouvernementales et impôts miniers à recevoir, au 31 décembre 2023, ce montant était de 165 622 \$.

Au 31 décembre 2024, les dépôts sur dépenses s'élèvent à 0 \$, contre 55 333 \$ au 31 décembre 2023.

Au 31 décembre 2024, les dépôts sur dépenses en prospection et évaluation s'élèvent à 401 060 \$, contre 0 \$ au 31 décembre 2023.

La Société détient 24 000 000 d'actions de la société Renforth Resources Inc. à titre de placement long terme. Au 31 décembre 2024, la juste valeur marchande de ce placement était de 240 000 \$, comparativement à 600 000 \$ au 31 décembre 2023.

Le financement de la Société se fait principalement par voie d'émissions de capital action, le succès de celui-ci dépend des marchés des capitaux de risque, de l'attrait des investisseurs pour les sociétés d'exploration et du prix des métaux. Pour continuer ses activités d'exploration et couvrir ses dépenses courantes, Radisson devra maintenir et augmenter ses liens avec la communauté financière afin de pouvoir réaliser d'autres financements par actions.

DÉVELOPPEMENTS COURANTS

Placement privé sursouscrit de \$ 12 millions

Suivant la fin de l'année, le 22 avril 2025 et le 23 avril 2025, Radisson annonçait la mise en place d'un placement privé consistant d'actions ordinaires de classe A et d'actions ordinaires se qualifiant en tant qu'actions accréditives pour un produit brut total de \$12 070 000 à la Société.

Minéralisation aurifère à hautes teneurs sous la mine historique O'Brien, incluant 29,93 g/t Au sur 2,2 m

Suivant la fin de l'année 2024, le 2 avril 2025, la Société a annoncé les résultats d'analyses provenant de trois sondages sur son projet aurifère O'Brien, révélant de la minéralisation aurifère à hautes teneurs sous la mine historique O'Brien. Les forages ont recoupé des teneurs en or significatives, incluant 29,93 g/t sur 2,2 mètres, démontrant la continuité de multiples veines en profondeur. Ces résultats s'inscrivent dans les efforts d'exploration continus de Radisson visant à prolonger la minéralisation au-delà des ressources existantes et des infrastructures minières historiques.

Certification UL ECOLOGO pour l'exploration minière responsable

Suivant la fin de l'année 2024, le 4 mars 2025, la Société a annoncé avoir obtenu la certification UL 2723 ECOLOGO® pour les sociétés d'exploration minière, reconnaissant l'engagement de Radisson envers les meilleures pratiques en matière de développement responsable dans l'industrie de l'exploration minière.

Étude métallurgique positive à O'Brien et mise à jour sur l'évaluation du traitement au Complexe d'IAMGOLD

Suivant la fin de l'année 2024, le 3 février 2025, la Société a annoncé les résultats positifs d'une étude métallurgique menée sur le projet aurifère O'Brien, laquelle a permis d'atteindre des taux de récupération de l'or variant entre 86 % et 96 % selon différents schémas de traitement. L'étude a été réalisée en collaboration avec la Corporation IAMGOLD afin d'évaluer la faisabilité du traitement du matériel extrait à l'usine Doyon d'IAMGOLD.

Perspectives pour 2025 et Plans d'Exploration et de Développement pour O'Brien

Suivant la fin de l'année, le 13 janvier 2025, la Société a annoncé ses plans d'exploration pour 2025. Un budget total d'exploration d'environ 6,8 millions de dollars canadiens a été établi pour 2025, incluant l'ensemble des coûts de forage et d'analyse, le décapage et l'échantillonnage de surface, le personnel, les coûts de permis et le soutien sur site. Ce budget sera entièrement financé par la trésorerie existante de Radisson. Le

programme de 2025 comprend : 22 000 mètres de forage d'exploration ; l'exploration de la « Boîte à Bijoux » O'Brien, incluant le décapage et l'échantillonnage de surface ; la réalisation d'une évaluation de traitement et de métallurgie, une évaluation économique préliminaire ; et, l'élargissement des évaluations environnementales de base et l'engagement communautaire.

782 264 \$ de produit provenant de l'exercice de bons de souscription

Le 30 décembre 2024, la Société a annoncé avoir reçu un produit brut total de 782 264 \$ provenant de l'exercice de 2 897 275 bons de souscription d'actions ordinaires de catégorie A (les « Bons »), à un prix de 0,27 \$ par bon. Ces Bons avaient été émis dans le cadre d'un placement privé réalisé en juin 2023 et venaient à échéance le 30 décembre 2024. Ils ont été entièrement exercés.

Sondage le plus profond jamais réalisé au projet O'Brien intersecte une minéralisation aurifère à hautes teneurs

Le 16 décembre 2024, la Société a annoncé avoir foré le sondage le plus profond jamais foré à son projet aurifère O'Brien, recoupant la minéralisation à hautes teneurs incluant 242 g/t d'or sur 1 mètre. Cette découverte importante, située à 500 mètres sous les infrastructures minières historiques, suggère une minéralisation aurifère étendue en profondeur et un potentiel significatif pour le développement futur du Projet. Les résultats ont largement dépassé les attentes et renforcent les perspectives prometteuses du Projet.

Probable redécouverte du célèbre « Boîte à Bijoux » à O'Brien avec 1 345 g/t d'or sur 1 mètre

Le 9 décembre 2024, la Société a annoncé une découverte majeure sur son projet aurifère O'Brien au Québec, recoupant une teneur exceptionnelle de 1 345 g/t d'or sur 1 mètre. Le trou de forage OB-24-347 suggère la redécouverte du célèbre chantier « Boîte à Bijoux », reconnu pour ses spécimens aurifères à très haute teneur. L'entreprise prévoit de poursuivre les forages et l'exploration en 2025 afin de retracer cette zone jusqu'à la surface.

Placement privé sursouscrit de 7 millions de dollars

Les 22 octobre 2024 et le 29 octobre 2024, la Société a annoncé qu'elle avait clôturé la première tranche et la deuxième tranche d'un placement privé sans intermédiaire précédemment annoncé représentant un produit brut total de 7 000 000\$ pour la Société.

Nomination de Dave Ross au poste de Vice-Président de l'exploration

Le 7 octobre 2024, Radisson a annoncé la nomination de M. David Ross au poste de Vice-président de l'exploration.

Extension de la minéralisation à hautes teneurs à O'Brien en profondeur, incluant 27,6 g/t d'or sur 6,0 mètres

Le 24 septembre 2024, Radisson a annoncé des résultats significatifs provenant de trois sondages profonds à son projet aurifère O'Brien au Québec. Les forages, faisant partie d'un programme de 35 000 mètres, ont étendu la minéralisation à hautes teneurs à une profondeur d'environ 1 100 mètres, avec des intervalles notables incluant 27,61 g/t d'or sur 6,0 mètres et 8,75 g/t d'or sur 5,2 mètres. Ces résultats ont mis en évidence le potentiel du projet en dessous des ressources minérales courantes, avec des forages supplémentaires en cours à la fois sur des cibles peu profondes et profondes.

Protocole d'entente avec IAMGOLD sur l'évaluation du traitement pour le projet aurifère O'Brien

Le 9 septembre 2024, Radisson a annoncé qu'elle avait conclu un protocole d'entente avec IAMGOLD Corporation pour évaluer les critères de conception pour le traitement du matériel extrait du projet aurifère O'Brien de Radisson à l'usine d'or Doyon à proximité, faisant partie du complexe minier Doyon-Westwood d'IAMGOLD. L'usine Doyon est située à 21 kilomètres à l'ouest d'O'Brien dans la région de l'Abitibi au Québec et est directement accessible par l'autoroute Transcanadienne 117.

Si le traitement hors site à Doyon est jugé viable par les deux parties, Radisson a annoncé son intention de réaliser une évaluation économique préliminaire pour O'Brien, qui examinera plus en détail la conception de la mine, la méthodologie d'exploitation minière, le taux d'extraction et le profil de production d'or, les exigences en matière d'installations, le calendrier de développement et l'économie globale du projet.

Forages à hautes teneurs à O'Brien avec 137 g/t d'or sur 1,0 m et 74,4 g/t d'or sur 1,3 m

Le 14 août 2024, Radisson a annoncé des résultats de forage à hautes teneurs au Projet aurifère O'Brien, avec des intervalles contenant jusqu'à 137 g/t d'or sur 1 mètre.

Nomination de Peter MacPhail au Conseil d'administration et Pierre Beaudoin au poste de Président

Le 17 juillet 2024, Radisson a nommé Peter MacPhail à son Conseil d'administration et Pierre Beaudoin au poste de Président.

Nomination de Matt Manson comme Président et chef de la direction

Le 4 juin 2024, Radisson a nommé Matt Manson Président et Chef de la direction à compter du 1er juillet 2024.

PROJET AURIFÈRE O'BRIEN

Le Projet aurifère O'Brien est un projet d'exploration centré autour de l'ancienne mine d'or O'Brien, ayant produit plus de 500 000 onces d'or entre 1926 et 1957. Il est situé près de la communauté de Cadillac, au Québec, le long de la prolifique faille Larder-Lake-Cadillac (« LLCB »). Entre 2019 et 2022, la Société a réalisé 127 600 mètres de forage d'exploration à O'Brien, et une estimation mise à jour des Ressources Minérales a été achevée en mars 2023. Depuis fin 2023, la Société a débuté un programme d'exploration visant à ajouter des Ressources Minérales additionnelles et à étendre la minéralisation le long de multiples vecteurs d'enrichissement minéralisées de hautes teneurs à l'est de la Mine O'Brien, et en particulier, en-dessous des ressources courantes et infrastructures minières historiques.

En 2024, la Société a conclu un protocole d'entente avec la Corporation IAMGOLD visant à évaluer les critères de conception pour usiner du matériel miné du Projet aurifère O'Brien de Radisson à l'usine de traitement d'or Doyon située à proximité, et faisant partie du complexe minier Doyon-Westwood d'IAMGOLD. La Société a réalisé un programme de travaux métallurgiques dans le cadre de cette évaluation de l'usinage, démontrant des récupérations de 86% à 96% en utilisant diverses options de schéma de traitement, tous compatibles avec les installations de Doyon.

À la fin de ces travaux, la Société a débuté un programme de design de mine et une évaluation économique préliminaire pour O'Brien, basée sur l'utilisation d'une usine tierce. La Société a également commencé certaines études environnementales et l'engagement communautaire en soutien à une future potentielle opération minière à O'Brien.

En 2020, la Société a acquis la propriété adjacente New Alger, étendant ainsi son terrain à environ 5,2 km le long de la LLCB et ajoutant 74 kilomètres carrés de terrain prospectif dans les sédiments du Pontiac au Sud.

Estimation des Ressources du Projet aurifère O'Brien, Mars 2023

En mars 2023, Radisson a publié une mise à jour de l'estimation des ressources (« ERM ») préparée conformément au Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (« Règlement 43-101 ») par la firme SLR Consulting (Canada) Ltd (« SLR »).

L'estimation des ressources minérales se base sur 1,079 sondages représentant 299 200 m de forage et 120 352 échantillons d'analyse. Les structures minéralisées interpolées représentant les structures de veines ont été préparées dans le logiciel Leapfrog Géo par Radisson, revues et adoptées par SLR.

Projet aurifère O'Brien - Estimation des ressources minérales, 2 mars 2023

Note de coupeure	Ressources Indiquées			Ressources Présumées		
	Tonnes (t)	Teneur (g/t Au)	Onces (Au)	Tonnes (t)	Teneur (g/t Au)	Onces (Au)
4,5 g/t Au	1 517 000	10,26	501 000	1 601 000	8,66	446 000

1. Les définitions de l'ICM (2014) ont été suivies pour les ressources minérales.
2. Les ressources minérales sont déclarées à une teneur de coupeure de 4,5 g/t Au basée sur des coûts d'opération de 230 \$CAD / tonne et un taux de change de 1.25.
3. Les ressources minérales sont estimées à l'aide d'un prix de l'or de 1 600 \$US/oz Au et d'une récupération métallurgique de 85 %.
4. La densité apparente varie selon le dépôt et la lithologie et varie de 2,00 g/cm³ à 2,82 g/cm³.
5. Les structures minéralisées ont été modélisées à une épaisseur minimale de 1,2 m.
6. Un niveau d'écrêtage de 40 g/t Au a été appliqué.
7. Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'ont pas démontré leur viabilité économique.

Faits saillants de l'ERM :

- Augmentation de 58% des ressources Indiquées totalisant 1 517 000 tonnes à une teneur de **10,26 g/t Au pour 501 000 onces** à une teneur de coupeure de 4,5 g/t Au.
- Augmentation de 165% des ressources Présumées totalisant 1 616 000 tonnes à une teneur de **8,64 g/t Au pour 446 000 onces** à une teneur de coupeure de 4,5 g/t Au.
- Une grande proportion des ressources Indiquées et Présumées ajoutées ont été définies à l'intérieur de l'empreinte verticale de l'estimation des ressources précédente.
- 127 600 m de forages depuis la dernière mise à jour en juillet 2019. ([voir figure 1](#))
- L'ajout du secteur O'Brien Ouest (incluant 8 060 m de forage historique)

Compte tenu de la compréhension géologique actuelle et de l'optimisation de son modèle géologique, la Société estime qu'il existe un fort potentiel de découverte pour d'autres vecteurs d'enrichissement, sur les 5,2 km de terrain prospectif détenus le long de la prolifique LLCB. La propriété demeure ouverte sur 750 m supplémentaires à l'est des ressources minérales courantes et sur 2,5 km, à l'ouest de l'ancienne mine O'Brien. De plus, la Société est d'avis qu'il existe un potentiel significatif pour ajouter des Ressources Minérales supplémentaires en profondeur, en dessous de la base du modèle géologique actuel et sous le niveau des infrastructures historiques de la mine O'Brien.

Projet aurifère O'Brien - Estimation des ressources de Mars 2023 par rapport à juillet 2019

Teneur de coupeure	Dépôt O'Brien Date	Ressources Indiquées			Ressources Présumées		
		Tonnes (t)	Teneur (g/t Au)	Onces (Au)	Tonnes (t)	Teneur (g/t Au)	Onces (Au)
4,5 g/t Au	Juillet 2019 ¹	1 115 000	8,85	318 000	777 000	6,73	168 000
	Mars 2023	1 517 000	10,26	501 000	1 601 000	8,66	446 000
	Augmentation	+402 000	+1,41	+183 000	+824 000	+1,93	+278 000
		+36%	+16%	+58%	+106%	+29%	+165%
3,0 g/t Au	Juillet 2019 ¹	1 906 000	6,67	409 000	1 500 000	5,29	255 000
	Mars 2023	2 118 000	8,46	576 000	3 668 000	5,79	683 000
	Augmentation	+212 000	+1,79	+167 000	+2 168 000	+0.51	+428 000
		+11%	+27%	+41%	+14%	+10%	+168%

Notes: 1. Williamson, K., 2019, NI 43-101 Technical Report and Mineral Resource Estimate for the O'Brien Project.
2. Evans, L., 2023, NI 43-101 Technical Report on the O'Brien Project, Northwestern Québec, Canada.
3. L'arrondissement peut créer des écarts sur les totaux

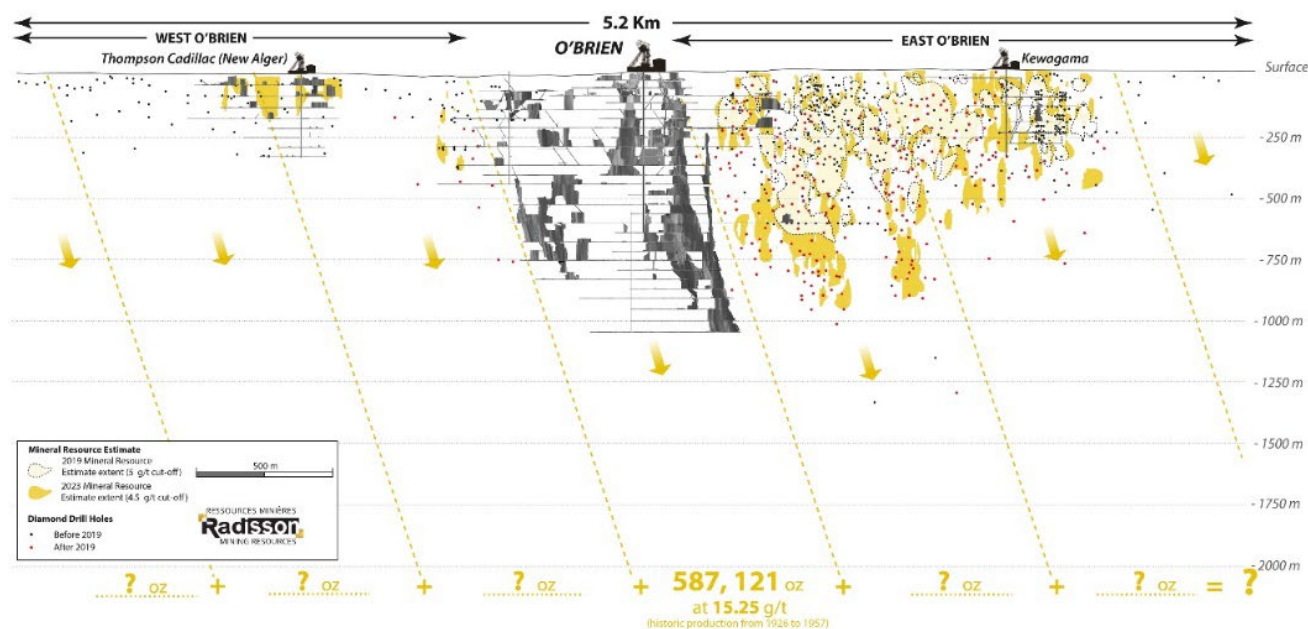


Figure 1. Projet aurifère O'Brien - Vue longitudinale regardant vers le nord – Estimation des ressources minérales 2023 à une teneur de coupeure de 4,5 g/t Au

Le portefeuille de Radisson comprend deux propriétés qui couvrent une superficie totale de 7 481 hectares dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec au Québec, Canada. Le régime politique est stable au Canada, l'offre au Québec au niveau fiscal y est très avantageuse, l'accès à une main-d'œuvre qualifiée y est reconnu ainsi qu'à des fournisseurs reconnus pour leur expertise dans le domaine minier. En mai 2024, l'institut Fraser classait le Québec au 5^{ième} rang mondial pour son attrait d'investissement pour le développement minier. Le projet primaire de Radisson, le Projet aurifère O'Brien, se situe le long de la faille LLCB, ayant été l'hôte de plusieurs gisements aurifères dans la ceinture de roches vertes de l'Abitibi.

Propriétés au Québec

(au 31 décembre 2024)

Propriétés	Nombre de titres miniers	Superficie (hectares)	Minéralisation	Intérêts
Douay	30	1 606	Or	100 %
O'Brien	147	7 426	Or	100 %
Total	177	9 032		

Bien que Radisson ait l'intention de concentrer ses efforts sur le projet aurifère O'Brien, la Société détient 100 % de la propriété Douay située dans le territoire de la Baie James. En 2023, Radisson a complété la compilation et l'interprétation des données de forage et données géophysiques sur la propriété, a défini des cibles d'exploration et a réalisé une reconnaissance sur le terrain pour de futurs programmes d'exploration sur ce terrain stratégiquement situé.

PROGRAMME D'EXPLORATION

Au cours du second trimestre de 2024, Radisson a étendu le programme de forage 10 000 mètres débuté en 2023 à 35 000 m. Cette expansion substantielle du programme de forage permettra à Radisson d'accélérer simultanément l'expansion des ressources et les efforts d'exploration. Lors du second semestre de 2024, la Société a dirigé son focus sur le forage d'exploration en extension du système de minéralisation d'O'Brien en-dessous des Ressources Minérales courantes et des infrastructures minières historiques.

Entre septembre et décembre 2024, la Société a publié les résultats de plusieurs sondages de forage qui ont réussi à recouper la minéralisation aurifère à hautes teneurs en extension verticale, à des distances significatives de sondages précédents. En septembre 2024, Radisson a intersecté 27,61 g/t Au sur 6,0 mètres, y compris 102,0 g/t Au sur 1 mètre à une profondeur verticale de 1 100 mètres, 170 mètres en dessous des forages précédents. En décembre 2024, Radisson a publié les résultats du sondage le plus profond jamais foré sur le projet et le premier sondage foré directement sous les infrastructures historiques de la mine O'Brien. Des roches cisaillées, altérées et minéralisées du groupe Piché, les roches hôtes dominantes pour la minéralisation aurifère d'O'Brien, ont été recoupées à environ 1 500 mètres de profondeur verticale, 500 mètres en dessous des forages précédents, et ont retourné 242,0 grammes par tonne ("g/t") d'or ("Au") sur 1,0 mètre dans un intervalle minéralisé à une moyenne 31,24 g/t Au sur 8,0 mètres. Également en décembre 2024, la Société a annoncé la possible redécouverte de la « Boîte à bijoux », une ancienne zone minière historique considérée comme la source d'échantillons d'or de très hautes teneurs et retrouvés dans les musées, avec un intervalle de 643,1 g/t Au sur 2,1 mètres, y compris 1 345,0 g/t Au sur 1,0 mètre 1.

En 2025 le programme d'exploration de Radisson à O'Brien continuera de se concentrer sur l'expansion de la portée de la minéralisation connue sous les ressources minérales courantes. Le programme de 2025 incorporera des forages en coin et des forages directionnels à partir de sondages pilotes profonds. Un

premier 22 000 mètres a été planifié, et une expansion du programme dans la seconde moitié de l'année sera évaluée en fonction des résultats initiaux obtenus. En plus du programme d'exploration en profondeur, Radisson prévoit un programme de forage en surface afin de tracer l'emplacement probable de la zone de la « Boîte à bijoux ».

La Société a également poursuivi un programme d'exploration préliminaire sur la portion de 74 km² de New Alger du projet aurifère O'Brien, un terrain récemment acquis situé au sud de la ville de Cadillac. Au cours de 2022-2023, des échantillons de prospection avec des teneurs en or allant jusqu'à 7,33 g/t Au ont été découverts en plus d'une anomalie de sol riche en or avec une longueur de plus de 2 km. Les caractéristiques géologiques de New Alger sont similaires à celles des mines historiques et en exploitation dans la région, avec la présence de zones de cisaillement potentiellement prolifiques, de dykes intermédiaires à felsiques et d'intrusions. Bien que la zone d'O'Brien reste la priorité absolue de Radisson, la Société croit que la zone de New Alger représente une opportunité à faible coût où la vaste propriété foncière a le potentiel de produire de nouvelles découvertes aurifères.

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE PROJET

Au cours du troisième trimestre de 2024, la Société a conclu un protocole d'entente avec la Société IAMGOLD pour évaluer les critères de conception pour le traitement du matériel extrait du Projet aurifère O'Brien à l'Usine d'or Doyon, qui fait partie du complexe minier Doyon-Westwood d'IAMGOLD. Pour mener cette évaluation, la Société a retenu les services d'Ausenco Engineering Canada ULC et un programme de travaux métallurgiques a commencé dans les installations de SGS Canada Inc. à Lakefield, en Ontario. La conception préliminaire de la mine et la planification des travaux miniers ont été confiées à InnovExplo (partie de Norda Stelo) ainsi que certains programmes d'acquisition de données de base environnementales et des études d'évaluation environnementale avec BBA Inc. pour compléter les programmes environnementaux existants de la Société.

Après la fin de l'année, le 3 février 2025, la Société a publié les résultats de l'étude métallurgique et de l'évaluation du traitement. Des récupérations d'or de **86% à 96%** ont été obtenues en fonction d'une série de schéma de traitement tous compatibles avec l'usine Doyon et représentant des investissements en capitaux minimes ou modestes.

Les faits saillants sont les suivants :

- Récupération aurifère de **86%** via un simple schéma de traitement de **Gravimétrie-Lixiviation**;
- Récupération aurifère de **90%** via un schéma de traitement de **Gravimétrie-Flottation-Rebroyage-Lixiviation**;
- Récupération aurifère de **94% à 96%** basée sur la vente d'un concentré de flottation via un schéma de traitement de **Gravimétrie-Flottation-Vente de Concentré** compte tenu d'un taux payable de 90% à 95% respectivement ; et
- Valeurs moyennes d'arsenic de **0,4% à 0,5%** dans la roche entière et de **4,6%** dans le concentré de flottation, similaires à d'autres projets en Abitibi, au Québec, et à l'intérieur des seuils pour la vente de concentrés de projets à hautes teneurs en or.

INFORMATION ANNUELLE CHOISIE (IFRS)

Le tableau suivant résume certaines données financières présentées à l'état de la situation financière de la Société pour les trois dernières années :

	Exercice clos le 31 décembre		
	2024	2023	2022
	\$	\$	\$
Actif total	63 218 228	56 854 538	49 533 553
Revenus	363 658	147 740	63 505
Résultat net (perte nette)	(2 169 947)	(835 308)	(1 984 145)
Résultat net (perte nette) par action	(0,007)	(0,003)	(0,007)

FINANCEMENT PAR ACTIONS

Actions ordinaires de catégorie A

- En octobre 2024, la Société a émis 7 421 038 unités à un prix de 0,27 \$ par unité pour un total de 2 003 680 \$. Chaque unité est composée d'une action de catégorie A et de ½ bon de souscription. Ceci résulte en l'émission de 3 710 519 bons de souscription pour une juste valeur de 266 943 \$. Chaque bon de souscription permet au détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix d'exercice de 0,37 \$ pour une période de 24 mois.

Actions accréditives

- En octobre 2024, la Société a émis 4 765 625 actions accréditives fédérales à un prix de 0,32 \$ par action pour un total de 1 525 000 \$. Un montant de 238 281 \$ a été comptabilisé à titre « d'autre passif relatif aux actions accréditives ».
- En octobre 2024, la Société a émis 6 016 012 actions accréditives du Québec à un prix de 0,36 \$ par action pour un total de 2 165 764 \$. Un montant de 541 441 \$ a été comptabilisé à titre « d'autre passif relatif aux actions accréditives ».
- En octobre 2024, la Société a émis 2 777 778 unités accréditives de Charité à un prix de 0,47 \$ par unité pour un total de 1 305 556 \$. Un montant de 368 054 \$ a été comptabilisé à titre « d'autre passif relatif aux actions accréditives ». Chaque unité est composée d'une action de catégorie A et de ½ bon de souscription. Ceci résulte en l'émission de 1 388 889 bons de souscription pour une juste valeur de 131 946 \$. Chaque bon de souscription permet au détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix d'exercice de 0,37 \$ pour une période de 24 mois.

Options d'achat d'actions

- Au cours de l'exercice se terminant le 31 décembre 2024, 1 300 000 options d'achat d'actions ont été exercées pour un total de 164 726 \$. Un montant de 76 400 \$ a été comptabilisé en augmentation du capital-actions provenant de Réserves – règlement et instrument de capitaux propres.

Bons de souscription

- Au cours de l'exercice se terminant le 31 décembre 2024, 2 897 275 bons de souscription ont été exercés pour un total de 782 264 \$. Un montant de 88 933 \$ a été comptabilisé en augmentation du capital-actions provenant de Réserves – règlement et instrument de capitaux propres.

- Au cours de l'année, à la suite de la clôture d'un financement, 444 878 bons de souscription aux courtiers ont été émis et un montant de 38 258 \$ a été comptabilisé au titre des frais d'émission d'actions.

BOURSE

Les actions de la Société sont inscrites en bourse depuis 1986 sous le symbole RDS. Radisson fait partie de la catégorie « sociétés émergentes » à la Bourse de croissance TSX (TSX-V).

DONNÉES SUR LES VALEURS MOBILIÈRES EN CIRCULATION

Capital-actions

Au 31 décembre 2024 et à la date de ce rapport, le capital-actions de la Société se compose de 345 092 684 actions de catégorie A (2023, 319 914 956) émises et en circulation :

	31 décembre 2024		31 décembre 2023	
	Actions de catégorie A	Montant	Actions de catégorie A	Montant
		\$		\$
Émis et payé				
Solde au début	319 914 956	75 619 485	284 946 858	69 335 871
Actions ordinaires	7 421 038	1 736 737	5 646 675	1 016 401
Actions accréditives ⁽¹⁾	13 559 415	3 716 599	28 003 923	5 742 100
Options d'achat d'actions exercées ⁽²⁾	1 300 000	241 126	1 317 500	258 634
Bons de souscription exercés ⁾	2 897 275	871 197	-	-
Bons de souscription expirés	-	-	-	(452 856)
Frais d'émission d'actions	-	(270 208)	-	(280 665)
Solde à la fin	345 092 684	81 914 936	319 914 956	75 619 485

¹ La valeur des actions accréditives est présentée à la juste valeur, déduction faite de la prime au marché à l'annonce de la clôture.

² Présenté à la valeur d'exercice.

Options d'achat d'actions

La Société a un régime d'options d'achat d'actions à l'intention de ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants. Au 31 décembre 2024, un maximum de 25 000 000 (2023, 25 000 000) actions ordinaires de la Société peuvent être émises en vertu de ce régime d'options. Au 31 décembre 2024, des options portant sur 17 809 805 (2023, 16 419 805) actions ordinaires étaient en circulation.

	31 décembre 2024		31 décembre 2023	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré	Nombre	Prix de levée moyen pondéré
		\$		\$
En cours au début de l'exercice	16 419 805	0,190	15 012 500	0,188
Octroyées	5 915 000	0,188	4 164 805	0,181
Expirées	(2 225 000)	0,189	(1 440 000)	0,212
Cancellées	(1 000 000)	0,175		
Exercées	(1 300 000)	0,128	(1 317 500)	0,122
En cours à la fin de l'exercice	17 809 805	0,194	16 419 805	0,190
Options pouvant être levées à la fin de l'exercice	16 609 806	0,193	15 554 805	0,200

Bons de souscription

Chaque bon de souscription autorise le porteur à acquérir une action ordinaire de la Société. Le prix d'exercice et la date d'échéance des bons de souscription varient selon leurs dates d'émission.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, la Société a émis 5 544 287 bons de souscription (8 385 031 en 2023) et 11 032 043 bons de souscription étaient en circulation au 31 décembre 2024 (8 385 031 en 2023).

	31 décembre 2024		31 décembre 2023	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré	Nombre	Prix de levée moyen pondéré
		\$		\$
En cours au début de l'exercice	8 385 031	0,35	794 532	0,35
Octroyés	5 544 287	0,27	8 385 031	0,27
Exercés	(2 897 275)	0,27	-	-
Échus	-	-	(794 532)	0,35
En cours à la fin de l'exercice	11 032 043	0,32	8 385 031	0,27

OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les redevances détenues par Radisson sur les propriétés minières de tiers se détaillent comme suit :

- Massicotte : En faveur de Radisson une redevance sur les revenus nets de fonderie (NSR) de 2 % sur les claims qui constituent la propriété. Le propriétaire de la propriété peut racheter une première moitié de la redevance NSR pour un montant de 1 000 000 \$ et la seconde moitié pour un montant additionnel de 2 000 000 \$.

Les redevances détenues par des tiers sur les propriétés minières de Radisson se détaillent comme suit :

Projet aurifère O'Brien :

- O'Brien : paiement au comptant de 1 million \$ à l'annonce de la mise en production commerciale
- Kewagama : 2 % redevance NSR
- New Alger :
 - 3 % redevance NSR sur certains des titres miniers de l'ancienne concession minière CM240-PTA
 - 2 % redevance NSR sur certains des titres miniers de l'ancienne concession minière CM240-PTA
 - 1 % redevance NSR sur certains des titres miniers de la portion sud de la propriété
- Un droit de premier refus (« ROFO ») exclusif portant sur tout financement par flux aurifère pour le projet O'Brien. En lien à un placement privé complété en 2018, la Société a émis à une entité européenne (le « Souscripteur ») un droit de premier refus exclusif pour tout financement par flux aurifère qui pourrait être mis en place par la Société pour l'exploration souterraine, l'échantillonnage en vrac ou la mise en production du projet O'Brien qu'elle détient à 100 %. Il n'y a aucune obligation de la Société de financer par flux aurifère.
- Un paiement contingent de 1,5 million \$ relié à la propriété New Alger deviendra payable au plus tôt de (i) un changement de contrôle de la société, (ii) la déclaration de production commerciale par la société sur le projet, et (iii) la vente du projet pour des procédés excédants 40 000 000 \$.

INFORMATION RELATIVES AUX PARTIES LIÉES

Au cours de l'exercice 2024, la Société a effectué les transactions suivantes avec des dirigeants, des administrateurs, des sociétés appartenant à des administrateurs.

La rémunération payée ou payable aux principaux dirigeants (le Président et chef de la direction, le chef de la direction financière, le VP Exploration ainsi que les administrateurs) est la suivante :

	Exercice clos le	
	31 décembre 2024	31 décembre 2023
	\$	\$
Salaires et charge au titre des avantages du personnel	456 800	227 582
Experts et sous-traitants	302 500	155 000
Honoraires d'administrateurs	126 250	82 500
Rémunération et paiements à base d'actions	321 167	204 252
	1 206 717	669 334

⁽¹⁾ Les honoraires des experts et sous-traitants comprennent un paiement unique d'indemnité de départ de 137 500 \$, faisant suite à la résiliation d'un accord signé entre la Société et un cadre entrant au cours de la période close le 30 juin 2024.

Ces opérations sont mesurées en fonction de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

ÉVÈNEMENT SUBSÉQUENT

Le 22 avril 2025, Radisson annonçait la mise en place d'un placement privé entièrement souscrit (le « placement ») pour une valeur globale de 7 millions \$ sans l'entremise de courtier. Le 23 avril 2025, la Société annonçait que dû à la forte demande d'actionnaires et d'investisseurs institutionnels le placement privé préalablement annoncé était maintenant sursouscrit et qu'elle avait décidé d'augmenter le placement pour un produit brut de 12 millions \$.

Le placement consisterait de la vente d'un des titres suivant (collectivement, les « titres ») :

- Actions de catégorie A de la Société émises en tant « qu'actions accréditatives » au sens octroyé à cette expression dans la section 66(15) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « loi sur l'impôt du Canada ») et la section 359.1 de la *Loi sur les impôts (Québec)* (la « Loi sur les impôts du Québec ») à un prix de 0,34 \$ par action accréditative, et ;
- Actions ordinaires de catégorie A de la Société (les « actions ordinaires ») à un prix de 0,30 \$ par action ordinaire.

CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le président et chef de la direction ainsi que le chef de la direction financière sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société au sens du Règlement 52-109. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, il n'y a eu aucun changement dans les contrôles qui aurait considérablement affecté ou, du moins, très probablement affecté les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES POUR LES ÉMETTEURS ÉMERGENTS N'AYANT PAS D'IMPORTANTS REVENUS

La Société fournit l'information relative aux actifs d'exploration et de mise en valeur dans la note 5 des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2024. La Société n'a aucune dépense de recherche et développement.

La Société n'a pas de frais reportés autres que les actifs de prospection et d'évaluation.

Concernant les informations présentées dans ce rapport de gestion sur les actifs de prospections et d'évaluation, la direction a conclu que l'absence de dépréciation au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 est adéquate.

MODE DE PRÉSENTATION ET CONFORMITÉ AUX IFRS

Les présents états financiers ont été préparés par la direction de la Société conformément aux *Normes internationales d'information financière* (« IFRS »).

Les présents états financiers ont été préparés selon l'hypothèse de continuité d'exploitation et selon la méthode du coût historique, à l'exception des actifs financiers et des passifs financiers qui sont réévalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La préparation des états financiers fait appel à des estimations comptables critiques. Elle impose également à la direction d'exercer son jugement dans l'application des méthodes comptables retenues par la Société. Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées plus loin dans le rapport de gestion.

Les états financiers ne tiennent pas compte des projets de normes toujours à l'étape de l'exposé-sondage auprès de l'International Accounting Standards Board (IASB) ainsi que des normes publiées et approuvées par l'IASB, mais dont la date d'application est ultérieure au 31 décembre 2024.

Conformément aux *Normes internationales d'information financière* (« IFRS »), la direction de la Société doit faire des estimations et hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes.

Les principales méthodes comptables ainsi que celles qui requièrent le plus de jugements et d'estimations sont :

Dépenses de prospection et d'évaluation

L'application de la convention comptable de la Société pour les dépenses de prospection et d'évaluation nécessite l'exercice du jugement dans la détermination de la mesure dans laquelle la dépense peut être associée à la découverte de ressources minérales spécifiques. Le processus d'estimation exige différents niveaux d'incertitudes et ces estimations ont un effet direct sur le report des dépenses de prospection et d'évaluation. La convention de report exige de la direction de faire des estimations et des hypothèses concernant les événements et circonstances futurs. Les estimations et les hypothèses effectuées peuvent être modifiées si de nouvelles informations deviennent disponibles. Si, après que des dépenses aient été capitalisées, des informations deviennent disponibles et suggèrent qu'il est improbable que la valeur comptable puisse être recouvrée, le montant capitalisé est radié dans l'exercice au cours duquel les nouvelles informations deviennent disponibles.

Provisions et passifs éventuels

Le jugement est utilisé afin de déterminer si un événement passé a engendré un passif qui devrait être comptabilisé aux états financiers ou s'il devrait être présenté comme un passif éventuel. Quantifier ces passifs implique jugements et estimations. Ces jugements sont basés sur plusieurs facteurs, tels que la nature de la réclamation ou du conflit, les procédures juridiques et le montant potentiel à payer, les conseils juridiques obtenus, l'expérience antérieure et la probabilité de la réalisation d'une perte. Plusieurs de ces facteurs sont sources d'incertitude quant aux estimations.

Dépréciation des propriétés minières et des frais de prospection et d'évaluation reportés et des immobilisations corporelles

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation, tandis que d'autres sont testés au niveau d'une unité génératrice de trésorerie.

Tous les actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Des tests de dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation sont effectués projet par projet, chaque projet représentant une seule unité génératrice de trésorerie. Un test de dépréciation est effectué lorsque les indicateurs de dépréciation l'indiquent, mais généralement lorsqu'une des circonstances suivantes se présente :

- Le droit d'exploration dans la zone spécifique expire ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé;
- Aucune dépense de prospection et d'évaluation ultérieure dans la zone spécifique n'est prévue au budget ni planifiée;

- Aucune découverte de ressources n'est commercialement viable et la Société a décidé de cesser l'exploration dans la zone spécifique;
- Un travail suffisant a été réalisé afin d'indiquer que la valeur comptable de la dépense comptabilisée en actif ne sera pas entièrement récupérée.

De plus, si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs de prospection et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante doivent être soumis à un test de dépréciation avant d'être transférés dans les immobilisations corporelles.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée en résultat net. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la plus élevée de sa juste valeur moins les coûts de sa vente, et de sa valeur d'utilité.

Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable.

Estimations comptables et jugements critiques

La préparation des états financiers impose à la direction d'établir des estimations, des hypothèses et d'exercer son jugement à l'égard d'événements futurs. Les estimations et les jugements sont constamment remis en question. Ils se fondent sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels peuvent différer des estimations, des hypothèses et des jugements posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés. Les paragraphes suivants décrivent les estimations et hypothèses comptables les plus critiques formulées par la direction lors de la comptabilisation et de l'évaluation des actifs, des passifs et des charges et les jugements les plus critiques de la direction dans l'application de méthodes comptables.

Rémunération et paiements à base d'actions et juste valeur des bons de souscription

Pour estimer les dépenses liées à la rémunération à base d'actions et à la juste valeur des bons de souscription, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et évaluer les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité de ses propres actions, la durée de vie probable des options, la période d'exercice de ces options, ainsi que les extinctions prévues. Le modèle d'évaluation utilisé par la Société est le modèle de Black & Scholes.

Passifs et actifs d'impôt différé

Les passifs et les actifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'imposition dont l'application est attendue dans la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, en fonction des taux d'imposition (et des lois fiscales) qui sont adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des passifs et des actifs d'impôt différé reflète les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont la Société s'attend, à la fin de la période de présentation de l'information financière, à recouvrer ou à régler la valeur comptable de ses actifs et de ses passifs.

RISQUES LIÉS ET INCERTITUDES LIÉS À L'EXPLORATION

L'exploration minière comporte un degré de risque élevé. Peu de propriétés explorées sont mises en production. Des formations rocheuses inhabituelles ou imprévues, des incendies, des pannes de courant, des conflits de travail, des inondations, des explosions, des éboulements, des glissements de terrain et la difficulté d'obtenir de la main-d'œuvre qualifiée, de la machinerie ou de l'équipement approprié ou adéquat sont d'autres risques que comporte l'exécution des programmes d'exploration.

Les facteurs économiques liés à la mise en valeur de propriétés de ressources sont tributaires de nombreux facteurs, dont le coût d'exploitation, les variations de la matière extraite, la fluctuation des marchés des métaux, le coût de l'équipement de traitement et d'autres facteurs comme les réclamations des autochtones, la réglementation gouvernementale, notamment la réglementation portant sur les redevances, la production autorisée, l'importation et l'exportation de ressources naturelles et la protection de l'environnement. Selon le prix des ressources naturelles produites, la Société peut déterminer qu'il n'est pas opportun d'entreprendre ou de poursuivre la production commerciale. Il n'y a aucune certitude que les dépenses que la Société engagera dans l'exploration de ses propriétés minières donneront lieu à des découvertes de quantités commerciales de minerai. La plupart des projets d'exploration ne débouchent pas sur la découverte de gisements de minerai commercialement exploitables.

RÈGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE ET AUTRES RÉGLEMENTATIONS

La législation, les règlements et les mesures actuels et futurs en matière d'environnement pourraient entraîner des frais, des dépenses en immobilisations, des restrictions et des retards additionnels dans les activités de la Société dont on ne peut prévoir l'étendue. Les exigences de la réglementation et les normes environnementales font l'objet d'une évaluation constante et peuvent être haussées considérablement, ce qui pourrait nuire sérieusement aux opérations de la Société ou à son aptitude à mettre ses propriétés en valeur d'une façon économique. Avant que la production ne puisse débuter sur une propriété, la Société devra obtenir les approbations des autorités de réglementation et les approbations environnementales. Rien ne saurait garantir que ces approbations soient obtenues et qu'elles le soient à temps. Le coût des changements dans la réglementation gouvernementale peut également réduire la rentabilité de l'exploitation ou empêcher entièrement la mise en valeur économique d'une propriété.

RISQUES LIÉS AU FINANCEMENT ET À LA MISE EN VALEUR

La mise en valeur des propriétés de la Société dépend donc de sa capacité à obtenir le financement additionnel nécessaire. Rien ne saura garantir qu'elle réussisse à obtenir le financement requis. De plus, la mise en production de propriétés de ressources dépendra de l'utilisation des services d'un personnel expérimenté ou encore de la conclusion d'ententes avec d'autres grandes sociétés de ressources qui peuvent fournir cette expertise.

COURS DES RESSOURCES

Des facteurs indépendants de la volonté de la Société peuvent influencer sur la qualité marchande de l'or ou de tous autres minéraux découverts. Les cours des ressources ont fluctué considérablement, particulièrement durant les dernières années. Les répercussions de ces facteurs ne peuvent être prévues avec précision.

Des facteurs indépendants de la volonté de la Société peuvent influencer sur la qualité marchande de l'or ou de tous autres minéraux découverts. Les cours des ressources ont fluctué considérablement, particulièrement durant les dernières années. Les répercussions de ces facteurs ne peuvent être prévues avec précision.

RISQUES NON ASSURÉS

La Société peut devenir assujettie à la responsabilité découlant des éboulements, de la pollution ou d'autres risques contre lesquels elle ne peut s'assurer ou choisit de ne pas le faire en raison du coût élevé des primes ou pour d'autres motifs. Le paiement de ces responsabilités diminuerait ou pourrait éliminer les fonds disponibles pour les activités d'exploration et d'extraction.

On peut trouver davantage de renseignements sur la Société sur SEDAR (www.sedarplus.ca).

Rouyn-Noranda, Québec, Canada

Le 29 avril 2025

(s) Matthew Manson

Matthew Manson

Président et Chef de la direction

(s) Hubert Parent-Bouchard

Hubert Parent-Bouchard

Chef de la direction financière